



APPEL DES ORGANISATIONS SE-UNSA, SNUipp et SUD éducation Pour une autre politique départementale sur les RASED

Nous vous proposons de présenter la motion suivante au sein de votre conseil d'école afin d'appuyer la demande de reconstitution des RASED par l'intersyndicale éducation de l'Orne lors des commissions sur la carte scolaire.

MOTION DU CONSEIL D'ECOLE

Dans sa *Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale* du 26 juin 2012, M. Peillon, ministre de l'éducation nationale, écrit :

“ Nous veillerons à ce que l'encadrement des classes soit renforcé, notamment dans les écoles qui sont confrontées aux situations les plus complexes. Cette ambition trouvera une première traduction, dès la prochaine rentrée, avec la création de 1 000 nouveaux emplois de professeurs des écoles. Ces emplois seront mobilisés pour améliorer l'accueil des élèves, favoriser leur réussite, en particulier dans les écoles de l'éducation prioritaire et dans les zones rurales isolées. Ils permettront de conforter le potentiel de remplacement et de renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, notamment les Rased. ”

La situation des élèves en difficulté dans notre département est dramatique : les RASED ont perdu une grande partie de leurs personnels spécialisés ; les personnels restant, pour la plupart, n'ont plus l'autorisation de se déplacer et celles et ceux qui se déplacent ont vu leur enveloppe budgétaire considérablement réduite.

Quant à la formation spécialisée, elle est réduite à néant.

Les nouveaux postes créés par le ministre n'ont en rien permis de redresser la situation, puisqu'aucun n'a été affecté en RASED dans l'Orne.

Les membres du conseil d'école de demandent à M. le DASEN :

- la réouverture des postes E et G supprimés
- la création de nouveaux postes là où c'est nécessaire
- la dotation budgétaire suffisante pour que les personnels spécialisés puissent se déplacer
- l'envoi en stage de spécialisation de collègues en nombre suffisant pour pourvoir les postes vacants.

Pensez à prévenir l'une des 3 organisations syndicales SE-UNSA, SNUipp ou SUD-éducation de l'Orne du vote de cette motion au sein de votre conseil d'école afin que l'intersyndicale puisse s'appuyer sur un plus grand nombre de motion lors des commissions dévolues à la carte scolaire.